



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 8 septembre 2017

La rectrice

à

mesdames, messieurs les directrices
et directeurs d'école
mesdames, messieurs les chefs
d'établissement

s/c de mesdames et messieurs les
inspectrices et inspecteurs
d'académie - directrices et directeurs
académiques des services
départementaux de l'éducation
nationale

DAAC
Délégation académique
à l'éducation artistique
et à l'action culturelle

Affaire suivie par :
Eric GADY
Téléphone
03 80 44 89 77
Télécopie
03 80 44 87 85
Courriel
action.culturelle@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Appel à projets PÉAC 2017-2018

A l'instar de l'année 2016-2017, le ministère a envoyé de nouveaux crédits conséquents destinés à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Ces crédits permettent de proposer à nouveau cette année aux écoles comme aux établissements un appel à projets d'ÉAC.

Destiné avant tout aux territoires éloignés des ressources culturelles, celui-ci doit viser à soutenir des projets ÉAC contribuant aux 3 piliers de l'ÉAC (connaissances, rencontres et pratiques), projets s'intégrant dans un volet culturel du projet d'école ou d'établissement. Une diversité d'actions pourra ainsi être privilégiée, notamment dans le domaine de la création de médias. La priorité sera également donnée aux écoles et établissements n'ayant pu en bénéficier l'an passé.

Les écoles et établissements intéressés voudront bien remplir [le formulaire de candidature simplifié ci-joint](#) et le retourner avant le 15 octobre 2017 à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (action.culturelle@ac-dijon.fr).

Une commission académique étudiera les différents dossiers. Le financement devra être utilisé durant l'année scolaire 2017-2018 afin de mettre en œuvre les projets retenus. Les établissements retenus devront s'engager à inscrire les projets réalisés avec les élèves dans l'application Folios.

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY